

Hôtel de Ville
Monsieur le Maire
3 Boulevard Foch
92500 RUEIL-MALMAISON

Lettre recommandée + AR

Rueil Malmaison le 30 mars 2012,

Monsieur le Maire,

C'est avec regret mais aussi et surtout, respect de mes convictions, que je vous remets ma délégation de Maire Adjoint à la Politique Sportive et aux Relations avec les Clubs, que vous m'avez confiée en mars 2008.

Je n'ai pas voulu que cette décision personnelle interfère de quelque façon que ce soit, dans le débat budgétaire 2012 et particulièrement dans les négociations de cadrage concernant les subventions accordées aux associations sportives de la Ville.

Elles sont essentielles pour la bonne gestion des clubs, pour la vitalité du sport à Rueil (près de 15000 licenciés) et pour la mixité sociale et intergénérationnelle grâce à plus de cinquante disciplines, individuelles ou collectives, proposées et ouvertes à tous.

A ce propos, je tiens à remercier François Le Clec'h pour l'écoute attentive lors de nos échanges et la prise en compte des éléments détaillés que je lui ai fournis pour accéder à mes demandes justifiées et justifiables.

Aussi ai-je attendu le vote du budget en Conseil Municipal hier soir, pour vous en informer.

Ma démission est motivée par les éléments suivants :

- Plusieurs sont persistants et certains de plus en plus envahissants depuis votre nomination au Gouvernement :
 - Peu voire pas de respect pour le personnel communal et les élus
 - Report ou annulation de réunions à répétition (près de dix ces trois derniers mois) ne permettant pas une gestion professionnelle des agendas
 - Hyper centralisation du circuit de décision tronquant le périmètre d'actions de la délégation
 - Appropriation des réflexions, propositions et actions initiées par d'autres
 - Systématisation des décisions sans réelle concertation

Une telle gouvernance ne permet pas l'optimisation des moyens, la valorisation des ressources humaines, l'éclosion des talents en interne ni la rigueur financière nécessaire aux mesures mises en œuvre.

- Un dernier élément, factuel celui-ci : lors de nos discussions avec François Le Clec'h, il m'a indiqué que vous vouliez réduire le montant de la subvention de fonctionnement (de 12.000 € à 10.000 €) accordée au Boxing Club, arguant que la Ville faisait déjà beaucoup en salariant Redouane Asloum. Après vérification auprès de la Direction Sport & Jeunesse, il s'avère que cet emploi est quasi fictif et que le salaire versé n'a pas lieu d'être au regard des vacances réellement effectuées.

Je pensais que le projet de contrat qui vous avait été soumis avait été acté et il n'en est rien. Vous comprendrez que je ne peux pas cautionner de telles pratiques, encore moins en période de contrainte budgétaire.

Comme le stipule l'article L.2122-15 du code général des collectivités territoriales, j'ai adressé au Préfet des Hauts de Seine, une lettre de démission dont j'attends la notification de son acceptation.

Je reste bien entendu à votre disposition et à celle de mon successeur afin de ne pas compromettre le bon fonctionnement de l'administration communale et de transmettre en toute transparence les dossiers en cours, les actions entreprises et à entreprendre, si vous le souhaitez.

A cet égard, je poursuivrai si vous m'y autorisez, les événements ci-dessous que j'ai initiés :

- Sélections « Raidy To Go » samedi 7 avril (Stade du Parc et Piscine des Closeaux) suivi de la proclamation des résultats le 11 avril à 19h dans la Salle des Mariages.
- Réunion de travail des clubs sportifs à l'Auditorium de la Médiathèque le samedi 14 avril à 10h30 en présence des Conseillers Généraux du canton et des Services du Conseil Général en charges des affaires sportives.
- Mise en œuvre du groupe de travail concernant la dématérialisation des aides financières municipales aux habitants.

D'autre part, je vous confirme que je pourrai assurer la permanence des 7, 8 et 9 avril prochains ainsi que la présidence du bureau 55 (Ecole maternelle de la Malmaison) lors des prochaines élections, présidentielle et législatives.

Je conclurai par une citation de Jean Bodin, philosophe et théoricien politique français du XVI^{ème} siècle : « *Il n'est de richesses que d'hommes* ». Dommage que vous ne conjuguiez cet aphorisme qu'au singulier.

Je vous remercie de bien vouloir m'accuser réception de ce courrier et vous prie d'accepter, Monsieur Le Maire, mes salutations respectueuses.

François JEANMAIRE